

HISTOIRE

QUARTIER - MONT-ROYAL

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

**CE DOSSIER
CONTIENT
DES
DOCUMENTS ORIGINAUX.**

**ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)**

QUARTIER MONT-ROYAL

Ce quartier dont le nom provient du Mont-Royal comprend dans ses limites le territoire des anciennes villes de Notre-Dame-des-Neiges et de la Côte des Neiges.

A l'origine, ces deux municipalités n'en formaient qu'une, créée le 25 août 1862 sous la désignation de "Corporation du Village de la Côte-des-Neiges".

Le 21 mars 1889, le territoire de ce village était démembré comme suit:

- a) La partie nord était érigée en municipalité et prenait le nom de Village de Notre-Dame-des-Neiges Ouest, lequel en 1907, devenait la ville de la Côte-des-Neiges dont le territoire fut annexé à la ville de Montréal, le 4 juin 1910 pour devenir le quartier Côte-des-Neiges.
- b) La partie sud de l'ancien village de la Côte-des-Neiges fut appelée le 21 mars 1889, à former la ville de Notre-Dame-des-Neiges. Le 25 avril 1903, Notre-Dame-des-Neiges était annexée au territoire montréalais et prenait la désignation de quartier Mont-Royal.

Le 9 mars 1916, le nombre des quartiers municipaux de Montréal était réduit à vingt.

Les quartiers Mont-Royal, Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce furent alors fusionnés sous la désignation de quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Le 19 mars 1921, Montréal ayant été divisé en trente-cinq quartiers, le quartier Notre-Dame-de-Grâce tel que formé en 1916 était morcelé.

Du territoire des anciens quartiers Mont-Royal et Côte-des-Neiges, l'on créait un nouveau quartier auquel l'on donna le nom de Mont-Royal le 21 mars 1922.

Un membre du Parti civique de Montréal

Une dissidence sur des questions de zonage

(Par M.A.) — C'est par une pièce de résistance de taille, le projet de règlement de zonage des quartiers Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal, que les conseillers municipaux de Montréal ont complété, hier soir, après plus de dix heures de débats répartis sur deux journées, l'étude des 99 articles réguliers et supplémentaires inscrits au feuillet de l'assemblée spéciale de novembre des édiles montréalais.

Un seul conseiller montréalais, M. Gerald N.F. Charness (Côte-des-Neiges-1), du Parti civique de Montréal, a enregistré sa dissidence lors de l'adoption du règlement qui abrogeait environ 200 règlements de zonage différents concernant les deux quartiers montréalais.

M. Charness a expliqué son geste en invoquant le fait qu'il n'ait pas eu le temps de comparer la liste des établissements commerciaux autorisés par le nouveau règlement avec celle des nombreux règlements différents antérieurs.

Si l'assemblée spéciale de novembre du conseil municipal passera pour avoir été l'une des plus discutées depuis l'avènement au pouvoir en 1960 du Parti civique et du tandem Drapeau-Saulnier — notamment à cause de l'adoption du règlement interdisant les manifestations non pacifiques — elle n'aura pas été la plus longue à ce jour depuis le début de l'année 1969.

L'assemblée dite "du budget", qui avait eu lieu le 22 avril pour se poursuivre les 23 et 24 avril, aurait duré, au total, treize heures et demie.

Celle des 12 et 13 novembre a duré dix heures et quinze minutes.

303584

QUARTIER MONT-ROYAL

QUARTIER MONT-ROYAL

Sommaire historique

Ce quartier dont le nom provient du Mont-Royal comprend dans ses limites le territoire des anciennes villes de Notre-Dame-des-Neiges et de la Côte des Neiges.

A l'origine, ces deux municipalités n'en formaient qu'une, créée le 25 août 1862, sous la désignation de "Corporation du Village de la Côte-des-Neiges".

Le 21 mars 1889, le territoire de ce village était démembré comme suit:

- a) La partie nord était érigée en municipalité et prenait le nom de Village de Notre-Dame-des-Neiges Ouest, lequel en 1907, devenait la ville de la Côte-des-Neiges dont le territoire fut annexé à la ville de Montréal, le 4 juin 1910 pour devenir le quartier Côte-des-Neiges.
- b) La partie sud de l'ancien village de la Côte-des-Neiges fut appelée le 21 mars 1889, à former la ville de Notre-Dame-des-Neiges. Le 25 avril 1908, Notre-Dame-des-Neiges était annexée au territoire montréalais et prenait la désignation de quartier Mont-Royal.

Le 9 mars 1916, le nombre des quartiers municipaux de Montréal était réduit à vingt.

Les quartiers Mont-Royal, Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce, furent alors fusionnés sous la désignation de quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Le 19 mars 1921, Montréal ayant été divisé en trente-cinq quartiers, le quartier Notre-Dame-de-Grâce tel que formé en 1916, était morcelé.

Du territoire des anciens quartiers Mont-Royal et Côte-des-Neiges, l'on créait un nouveau quartier auquel l'on donna le nom de Mont-Royal, le 21 mars 1922.

Un garage et une école

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la décision du comité de la ville de Montréal pour localiser un garage d'engins d'entretien sur l'avenue Westbury, près de Reine-Marie.

Notre objection à ce projet est fondée sur le fait que nous sommes une école élémentaire située dans le Y.M.-Y.W.H.A. sur cette avenue.

Plusieurs enfants non accompagnés empruntent cette rue pour se rendre à l'école et un garage de cette sorte entraînerait un trafic dangereux et tou-

jours croissant, particulièrement de camions.

Nous considérons cela comme étant une situation dangereuse pour nos étudiants, aussi bien que pour ceux de plusieurs autres écoles situées dans le même secteur.

Nous implorons la Ville de Montréal de voir à la sécurité de nos enfants et de réviser sa décision au sujet du garage sur Westbury.

Howard ROSENBLATT,
Stephen LIPPER
Montréal.

VILLE MONT-ROYAL RELIÉE à Montréal

À compter de 0h01, ce soir, les véhicules de police patrouillant le secteur de Ville Mont-Royal seront reliés à la centrale de communications du SPCUM.

Il est donc très important pour les résidents de ce secteur ainsi que ceux des secteurs environnants, de noter le nouveau numéro de téléphone qu'ils devront composer lors d'appels d'urgence nécessitant une intervention policière, soit 872-1313.

Ville Mont-Royal devient donc la deuxième ville à être fusionnée depuis l'intégration des forces policières de la CUM.

JOURNAL DE MONTRÉAL / JEUDI 3 MARS 1977



EXTRAIT du procès-verbal de la séance du CONSEIL municipal de
Montréal, tenue le 21 septembre 1982.

82 06457.- L'article 45 de l'ordre du jour étant lu pour prendre en
délibération le rapport suivant du Comité exécutif:

LE COMITÉ EXÉCUTIF

recommande, conformément au rapport ci-joint du directeur du
Service des travaux publics, d'intégrer aux quartiers de Mont-Royal de la Ville de
Montréal les territoires suivants de la cité de Côte-Saint-Luc et de la ville
d'Hampstead:

- A. le territoire désigné par la lettre "A" sur le plan I joint au dossier, commençant au point d'intersection de la ligne nord-ouest du lot 45-19 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal et de la ligne ouest du lot 4712 du même cadastre (emprise de la voie du chemin de fer de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique); de là successivement, les lignes suivantes: la ligne séparative des cadastres du Village de Côte-des-Neiges et de la Municipalité de la Paroisse de Montréal jusqu'à la ligne nord-est du lot 45-1 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal; en référence à ce cadastre, la ligne nord-est des lots 45-1, 45-2, 45-3, 45-4 et 45-5; une ligne brisée séparant les lots originaires 45 et 4883 des lots originaires 46, 50, 51, 65, 68, 69, 72 et 73 jusqu'à la ligne est du lot 4712 (emprise de la voie du chemin de fer de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique) la ligne est dudit lot jusqu'à la ligne traversant ce lot et élevée perpendiculairement au point de rencontre de la ligne nord-ouest du lot 45-19 et de la ligne ouest dudit lot 4712; enfin, ladite ligne perpendiculaire jusqu'au point de départ.
- B. le territoire désigné par la lettre "B" sur le plan I joint au dossier, commençant au point d'intersection de la ligne séparative des lots 75 et 76 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal et de la ligne séparative des cadastres de la Municipalité de la Paroisse de Montréal et de la Paroisse de Saint-Laurent; de là, successivement, les lignes suivantes: ladite ligne séparative de cadastres et la ligne séparative des cadastres de la Municipalité de la Paroisse de Montréal et du Village de Côte-des-Neiges jusqu'à la ligne séparant le lot 75 des lots 73 et 74 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal; ladite ligne séparative des lots et la ligne séparative des lots 75 et 76 dudit cadastre jusqu'au point de départ.

.../2

C. le territoire désigné par la lettre "C" sur le plan I joint au dossier, partant du sommet de l'angle ouest du lot 76 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: en référence au cadastre de la Municipalité de ladite paroisse, la ligne nord-est dudit lot 76; partie de la ligne nord-ouest du lot 74 et la ligne nord-ouest du lot 73; partie de la ligne nord-est du lot 73 et son prolongement jusqu'à la ligne est du lot 4712 (emprise de chemin de fer); ladite ligne est, en allant vers le sud, jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du lot 81; ledit prolongement et partie de ladite ligne sud-ouest jusqu'à la ligne nord-ouest dudit lot 81; ladite ligne nord-ouest et partie de la ligne nord-ouest du lot 80 jusqu'à la ligne sud-ouest du lot 77; ladite ligne sud-ouest; enfin, la ligne nord-ouest des lots 77 et 76 jusqu'au point de départ.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Yvon Lamarre
Président

Man. Boye

Greffier de la Ville.

Montréal, le 8 septembre 1982.

Proposé par le conseiller Lorange,
Appuyé par le conseiller Lamarre,

D'adopter ledit rapport.

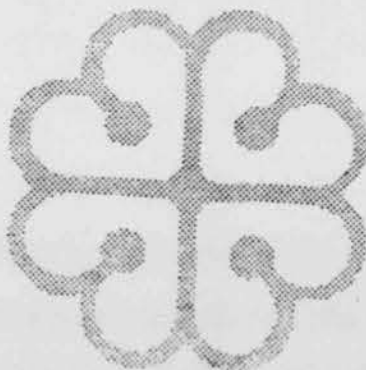
Cette motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence

Le Greffier de la Ville

Man. Boye

Sec. adm. 2
Vér. 2
Compt. 6
D. des F. 5
Prés. 2
Contrôleur 2
Revenu 3
T.P. 6
Gest. imm. 6
Urb. 6
P. & I. 3
Avocats 2



LE COMITÉ EXÉCUTIF

recommande, conformément au rapport ci-joint du directeur du Service des travaux publics, d'intégrer aux quartiers de Mont-Royal de la Ville de Montréal les territoires suivants de la cité de Côte-Saint-Luc et de la ville d'Hampstead:

- A. le territoire désigné par la lettre "A" sur le plan I joint au dossier, commençant au point d'intersection de la ligne nord-ouest du lot 45-19 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal et de la ligne ouest du lot 4712 du même cadastre (emprise de la voie du chemin de fer de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique); de là successivement, les lignes suivantes: la ligne séparative des cadastres du Village de Côte-des-Neiges et de la Municipalité de la Paroisse de Montréal jusqu'à la ligne nord-est du lot 45-1 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal; en référence à ce cadastre, la ligne nord-est des lots 45-1, 45-2, 45-3, 45-4 et 45-5; une ligne brisée séparant les lots originaires 45 et 4883 des lots originaires 46, 50, 51, 65, 68, 69, 72 et 73 jusqu'à la ligne est du lot 4712 (emprise de la voie du chemin de fer de la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique) la ligne est dudit lot jusqu'à la ligne traversant ce lot et élevée perpendiculairement au point de rencontre de la ligne nord-ouest du lot 45-19 et de la ligne ouest dudit lot 4712; enfin, ladite ligne perpendiculaire jusqu'au point de départ.
- B. le territoire désigné par la lettre "B" sur le plan I joint au dossier, commençant au point d'intersection de la ligne séparative des lots 75 et 76 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal et de la ligne séparative des cadastres de la Municipalité de la Paroisse de Montréal et de la Paroisse de Saint-Laurent; de là, successivement, les lignes suivantes: ladite ligne séparative de cadastres et la ligne séparative des cadastres de la Municipalité de la Paroisse de Montréal et du Village de Côte-des-Neiges jusqu'à la ligne séparant le lot 75 des lots 73 et 74 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal; ladite ligne séparative des lots et la ligne séparative des lots 75 et 76 dudit cadastre jusqu'au point de départ.
- C. le territoire désigné par la lettre "C" sur le plan I joint au dossier, partant du sommet de l'angle ouest du lot 76 du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: en référence au cadastre de la Municipalité de ladite paroisse, la ligne nord-est dudit lot 76; partie de la ligne nord-ouest du lot 74 et la ligne nord-ouest du lot 73; partie de la ligne nord-est du lot 73 et son prolongement jusqu'à la ligne est du lot 4712 (emprise de chemin de fer); ladite ligne est, en allant vers le sud, jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du lot 81; ledit prolongement et partie de ladite ligne sud-ouest jusqu'à la ligne nord-ouest dudit lot 81; ladite ligne nord-ouest et partie de la ligne nord-ouest du lot 80 jusqu'à la ligne sud-ouest du lot 77; ladite ligne sud-ouest; enfin, la ligne nord-ouest des lots 77 et 76 jusqu'au point de départ.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Yvon Lamonde
Président

Man. Day

Greffier de la Ville.

Montréal, le 8 septembre 1982.

21 SEP. 1982

Soumis le.....

21 SEP. 1982

Adopté le.....

| | | | | |
|----------------|----------------------|------|------|-------|
| service | division | jour | mois | année |
| DE L'URBANISME | DES ETUDES COURANTES | 16 | 08 | 82 |

(45) GD3.1

À LA DEMANDE DU

| | | |
|------|------|-------|
| jour | mois | année |
| - | - | - |

OBJET

Annexion à la Ville de Montréal de certains territoires de la cité de Côte-Saint-Luc et de la ville de Hampstead -

8 SEP. 1982

A la suite de l'annexion à la Ville de Montréal, le 23 juin 1982, de deux territoires enclavés de la cité de Côte-Saint-Luc (annexe I du bill 200), tels que représentés par les lettres A et B sur le plan numéro I ci-joint, et d'une partie du territoire de la Ville de Hampstead (annexe II du bill 200), telle que représentée par la lettre C sur ledit plan numéro I, le Service de l'urbanisme, après étude de la question, est d'avis que lesdits territoires devraient être intégrés au quartier Mont-Royal.

En conséquence, il y aurait pour le Comité exécutif de recommander au Conseil municipal de décréter par résolution l'intégration des territoires suivants au quartier municipal de Mont-Royal, à savoir:

- A. le territoire désigné par la lettre "A", commençant au point d'intersection de la ligne nord-ouest du lot 45-19 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal et de la ligne ouest du lot 4712 du même cadastre (emprise de la voie du chemin de fer de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique); de là successivement, les lignes suivantes: la ligne séparative des cadastres du village de Côte-des-Neiges et de la municipalité de la paroisse de Montréal jusqu'à la ligne nord-est du lot 45-1 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal; en référence à ce cadastre, la ligne nord-est des lots 45-1, 45-2, 45-3, 45-4 et 45-5; une ligne brisée séparant les lots originaires 45 et 4883 des lots originaires 46, 50, 51, 65, 68, 69, 72 et 73 jusqu'à la ligne est du lot 4712 (emprise de la voie du chemin de fer de la Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique) la ligne est dudit lot jusqu'à la ligne traversant ce lot et élevée perpendiculairement au point de rencontre de la ligne nord-ouest du lot 45-19 et de la ligne ouest dudit lot 4712; enfin, ladite ligne perpendiculaire jusqu'au point de départ.
- B. Le territoire désigné par la lettre "B", commençant au point d'intersection de la ligne séparative des lots 75 et 76 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal et de la ligne séparative des cadastres de la municipalité de la paroisse de Montréal et de la paroisse de Saint-Laurent; de là, successivement, les lignes suivantes: ladite ligne séparative de cadastres et la ligne séparative des cadastres de la municipalité de la paroisse de Montréal et du village de Côte-des-Neiges jusqu'à la ligne séparant le lot 75 des lots 73 et 74 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal; ladite ligne séparative de lots et la ligne séparative des lots 75 et 76 dudit cadastre jusqu'au point de départ.
- C. Le territoire désigné par la lettre "C", partant du sommet de l'angle ouest du lot 76 du cadastre de la municipalité de la paroisse de Montréal; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: en référence au cadastre de la municipalité de ladite paroisse, la ligne nord-est dudit lot 76; partie de la ligne nord-ouest du lot 74 et la ligne nord-ouest du lot 73; partie de la ligne nord-est du lot 73 et son prolongement jusqu'à la ligne est du lot

.../2

signature du responsable
Michel Gauthier, ing.
 Surintendant

signature du directeur
[Signature]

MD:GC:sdb

numéro de dossier du requérant
 11/40-1-08179

6D 3.2

4712 (emprise de chemin de fer); ladite ligne est, en allant vers le sud, jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du lot 81; ledit prolongement et partie de ladite ligne sud-ouest jusqu'à la ligne nord-ouest dudit lot 81; ladite ligne nord-ouest et partie de la ligne nord-ouest du lot 80 jusqu'à la ligne sud-ouest du lot 77; ladite ligne sud-ouest; enfin, la ligne nord-ouest des lots 77 et 76 jusqu'au point de départ.

Le 16 août 1982.



RENCONTRE DE GENS D'AFFAIRES À LA CAISSE ST-STANISLAS

P.B. La caisse populaire St-Stanislas recevait, mercredi dernier, plusieurs commerçants du

quartier à ses locaux de la rue Gilford. Ce genre de réunion permet, entre autres, aux gens qui y assistent

de discuter dans une atmosphère de détente avec d'autres personnes ayant sou-

vent les mêmes intérêts. C'est aussi l'occasion de nouer des relations avec d'autres gens d'affaires du quartier, ce qui peut s'avérer utile pour tout le monde. Mais mercredi c'était surtout l'occasion pour la caisse populaire Saint-Stanislas de présenter à la Fondation des jeunes du Plateau Mont-Royal un chèque au montant substantiel.

La Fondation est née du regroupement d'organismes et de gens du quartier dans le but de venir en aide aux jeunes du Plateau Mont-Royal. Ces dons s'inscrivent dans le cadre de la campagne de financement 1984 de la Fondation des Jeunes.

Toutes les personnes ou tous les organismes et entreprises qui désirent faire un don peuvent faire parvenir leur contribution à: La Fondation des Jeunes du Plateau Mont-Royal, B.P. 396, Succ. DeLorimier, Montréal, (Qué.), H2H 2N7..

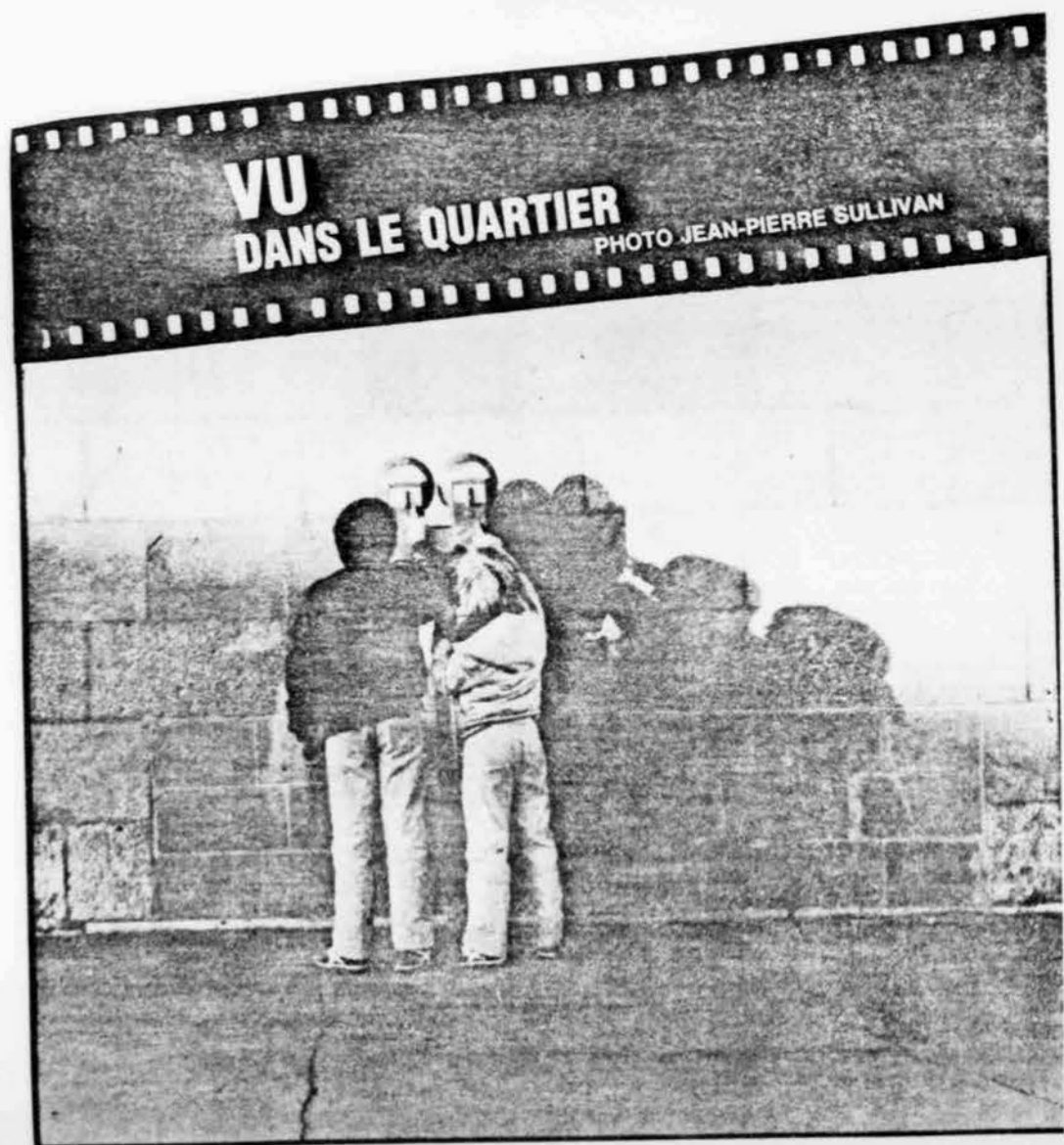
L'Association des marchands de la rue Mont-Royal imitait le geste de la caisse et présentait pour sa part un chèque aux représentants de la Fondation, Catherine Szirt et Michel Pauzé.



De gauche à droite: Catherine Szirt, Michel Pauzé tous deux de la Maison des jeunes de Mercier, Dr. Louis Venne Président du Conseil d'administration et M. Bernard Poliquin, directeur de la Caisse.



De gauche à droite: Jean-Pierre Germain président de l'Association des Marchands, Luc Giroux membre de l'Association des Marchands, Catherine Szirt et Michel Pauzé.



SPECTACLES D'ÉTÉ

Le 11 juillet, à 20h15, l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit donnera un concert à l'aréna Maurice Richard, dans le cadre des Concerts populaires d'été. Le soliste invité est Richard Roberts, violoniste. Le 18 juil-

let, au même endroit, concert de l'OSM, direction C. Dutoit, soliste: Sophie Roland, violoniste.

L'OSM et Charles Dutoit seront à l'île Sainte-Hélène (plaine des jeux) le 20 juillet, à 20 h.

Le Quinquette à vent du Conservatoire sera au parc laurier,

près du chalet, le lundi 16 juillet, à 14h.

Michel Provencher, guitariste, divertira les gens au parc Lafontaine (angle Rachel et Calixa Lavallée) le dimanche 15 juillet, à 14h.

Le lundi 16 juillet, à 19h30, dans le cadre des Concerts Campbell, la fanfare «Har-

monie de la Rive Sud» sera au parc Lafontaine (angle Rachel et Calixa Lavallée). Finalement, le 18 juillet, à 20h30, ce sera au tour de Martine Saint-Clair et de ses

musiciens d'électrifier la foule du parc Lafontaine (toujours à l'angle Rachel et Calixa Lavallée). Veuillez noter que ce spectacle sera remis au lendemain s'il pleut.

AU COEUR DU PLATEAU

Cette semaine, l'équipe du projet «Aventures et découvertes sur le Plateau Mont-royal» vous invite à explorer un coin du quartier au coeur du plateau, plus précisément le quadrilatère formé des rues Mont-Royal, Rachel, St-Denis et Christophe-Colomb.

Cette excursion prendra la forme d'un rallye où, à l'aide d'un parcours prédéterminé, il vous sera possible d'observer un nombre de petits détails tous plus intéressants les uns que les autres.

Ce secteur recelle des édifices racontant la petite histoire du Plateau. Que ce soit

l'Église du Très Saint-Sacrement érigée en 1892, la compagnie électrique Saint-Jean-Baptiste datant de 1893 ou le bain Lévesque construit en 1908, ils témoignent tous de l'évolution du quartier. De plus, l'architecture domestique ne cède pas sa place. Plusieurs maisons aux façades de pierre et de brique attirent le regard du passant. Les balcons de bois ou de fer forgé, les vitraux aux couleurs vives ne demandent pas mieux que de se faire remarquer.

De nouvelles constructions ainsi que la rénovation récente ont su bien s'in-

tégrer et enrichir l'aspect visuel de la rue. En portant attention à ces maisons, certaines d'entre elles nous dévoilent des informations quant aux gens y résidant. Par exemple, sur St-André, la présence d'images saintes sur certaines façades nous indique que leurs occupants sont d'origine portugaise.

Ainsi, pour en connaître davantage sur d'autres aspects de ce secteur, nous vous invitons à vous joindre à nous jeudi le 12 juillet ou dimanche le 15 juillet au centre communautaire de la paroisse Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, entrée par Berri, à 11 heures pour le départ. Vous pouvez apporter votre dîner car le tour se terminera par un pique-nique au parc Lafontaine.

La semaine prochaine, les 18, 19 et 22 juillet, l'excursion se fera dans le secteur formé par les rues Duluth, Sherbrooke, St-Denis et Parc Lafontaine, autour de la paroisse St-Louis de France. Il sera question des maisons cossues de la rue Cherrier, de la Palestre Nationale, de petites rues pittoresques, d'histoire, d'architecture, de la raison pour laquelle les maisons sont affaissées (ce n'est pas parce qu'elles sont vieilles...). Le départ se fera aussi du centre communautaire à 11 heures. Il est à noter que vous pouvez venir à une des trois excursions de la semaine ou aux trois si vous le désirez et que toute la famille peut y participer.

Pour plus d'information, appelez au 524-131, poste 140 ou venez nous voir au local derrière l'église Notre-Dame du T.S.S., entrée par la rue Berri et visiter notre exposition sur place.

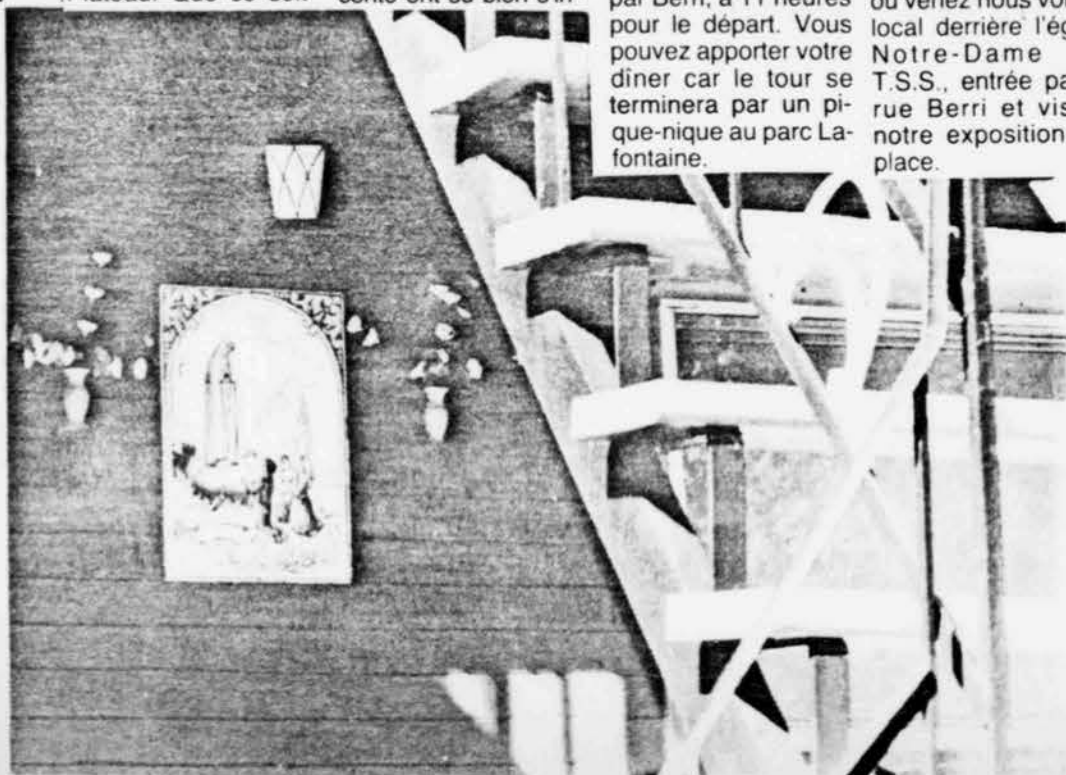


Photo GMR (J.P.S.)

SONDAGE: DERNIÈRE CHANCE DE RÉPONDRE

C'est votre dernière chance de participer au sondage du Guide Mont-Royal concernant les problèmes du quartier. Depuis le 18 juillet, de nombreux citoyens et citoyennes du Plateau Mont-Royal ont répondu à la question «Quel est votre problème?»

Ce sondage, institué par votre journal, se veut une tribune pour les gens du quartier. C'est l'occasion rêvée de faire

connaître votre opinion sur les choses qui vous dérangent, vous agressent ou troublent votre tranquillité. Les nombreuses réponses reçues nous prouvent qu'il y a de nombreux problèmes dans le quartier et que les gens veulent en parler.

Profitez de cette occasion vous aussi et répondez à notre question «Quel est votre problème?». Les résultats obtenus

lors de ce sondage seront analysés et feront l'objet d'un article dans un prochain numéro. Le succès de cette chronique-sondage dépend de vos réponses. Plus les gens exprimeront leur avis, plus cette consultation populaire a des chances de se répéter dans le futur.

Il suffit de répondre aux quelques questions suivantes:

1- Votre nom et votre adresse (qui

resteront **confidentiels**. Cela nous permet, entre autres, de situer dans quel secteur du Plateau Mont-Royal vous habitez.)

2- Y a-t-il un (ou des) problème(s) dans votre quartier?

3- Si oui, quel est ce problème? (Dites-nous à quel endroit; depuis combien de temps cela dure-t-il, quelles en sont les causes, quels sont les inconvénients que cela occasionne...)

4- Vous en êtes-vous déjà plaint? À qui? Y a-t-il eu une amélioration après cette plainte?

5- Quelles sont les solutions que vous proposez pour régler ce problème? (Ajoutez tout élément pertinent non inclus dans ces questions.)

Faites parvenir vos réponses le plus tôt possible à l'adresse suivante: Sondage, Le Guide Mont-Royal

Ltée, 1654, av. du tréal, Québec H2J
Mont-Royal Est, Mon- 1Z5.

Les résidant(e)s du Plateau

Une première réunion

Par: François Piette

encourageante

L'Association des Résidants et Résidentes du Plateau a fait ses premiers pas. Plus de 100 personnes se sont réunies à l'école Louis-Hyppolite Lafontaine, lundi soir le premier avril, pour discuter de leur quotidien de résidants et résidentes. Cette première rencontre aura permis de jeter les bases d'une assemblée de fondation, le trois juin prochain.

Trois associations de quartier avaient organisé cette soirée: les Voisins et Voisines de la rue De La Roche, de la rue Duluth et de la rue Devonshire. Ils avaient invité les résidant(e)s à venir discuter de problèmes concrets, tels le stationnement, la circulation et les taxes; de faire connaître ce qui les touche plus particulièrement dans leur coin du quartier; et aussi de se prononcer sur le besoin de créer une association de résidant(e)s.

Après une courte introduction par les organisateurs, l'assemblée s'est divisée en ateliers d'une vingtaine de personnes chacun. Cette démarche avait pour but de faciliter la discussion, de permettre aux résidant(e)s d'échanger entre eux. Ce fut réussi. À peine quelques minutes après le dé-

but de cette période de discussion en ateliers, la petite salle de l'école fut envahie par le grondement de dizaines de voix. Le dynamisme et l'enthousiasme démontrés par cette assemblée de gens de tout âge en a surpris plus d'un et une.

L'assemblée s'est par la suite de nouveau réunie en plénière élargie. On a d'abord fait le bilan de la discussion en atelier: en est ressortie une longue liste de préoccupations et mécontentements. On y retrouve des sujets comme la pollution, la sécurité des résidant(e)s, les taxes, l'exil forcé de familles, et aussi la plantation d'arbres, la consultation sur l'aménagement, et bien d'autres sujets.

L'assemblée s'est aussi interrogée sur le

besoin de créer une association de résidant(e)s sur le Plateau. La réponse fut un oui unanime. Cette association, que l'on veut sans affiliation politique ou re-

Un comité provisoire de quatorze personnes a été mandaté pour préparer l'assemblée de fondation du trois juin, c'est-à-dire de préparer une proposition de statut

de cette première rencontre étaient plus que satisfaits de la réponse favorable des gens de l'assemblée face au besoin d'une association pour les représenter. Bien sûr



Photos: F. Piette

Un des ateliers de discussions de la soirée.

ligieuse, aura trois objectifs: protéger le caractère résidentiel du quartier; promouvoir la participation et la consultation des résidant(e)s sur l'avenir du quartier.

et règlements pour l'association. De plus, le comité provisoire aura à suggérer quelques grandes lignes d'action de la future association.

Les organisateurs

tout reste encore à faire, et l'association devra chercher à élargir sa base. Mais l'optimisme est grand. Cette première réunion est un départ solide.

C'EST MON QUARTIER,
J'Y SUIS, J'Y RESTE.



La discussion se poursuit en plénière élargie.

ZIP, l'histoire d'un quartier

Il y a belle lurette (c'est-à-dire environ 25 ans), ce qu'on appelle fièrement le Plateau Mt-Royal était un quartier calme et paisible. Les enfants grandissaient, les vieux vieillissaient. Chacun était bien dans son grand logement. Sans vouloir prétendre qu'il n'y avait aucun problème disons plutôt qu'ils étaient tout autres.

Puis vint l'époque où, tranquillement, les artistes et les artisans s'installèrent. Ils contribuèrent alors à l'embellissement du quartier; retapant les maisons, décapant les planchers, envahissant les murs de peinture. Par goût, par esthétisme ou par plaisir, ils ont coloré le quartier. C'était la première vague de rénovation (non-subsventionnée...). La

fanfare, les fêtes de la rue Duluth (qui, à l'époque, avait une autre réputation) caractérisent bien cette période.

Plus tard, on étiquetait ces résidents de «granola», c'était la mode de la bouffe naturelle, du «manger bien, vivez mieux». Tout le monde «tripait» quoi!

Dans un autre monde qui a aussi marqué le Plateau, on le qualifiait de quartier ouvrier à cause du grand nombre d'usines qui le composaient et du fort pourcentage de travailleurs-euses à bas revenu. Une vie s'était créée.

Plus tard quand d'autres se sont aperçus que les vieilles maisons pouvaient être des chefs-d'oeuvre, quand un

dynamisme était bien installé, quand on a constaté que c'était un beau quartier. D'autres ont voulu se l'approprier, les spéculateurs y ont vu une mine d'or. On a développé la rue Prince-Arthur, le carré St-Louis, la rue Duluth...

On a commercialisé ce sentiment d'appartenance au Plateau. Aujourd'hui quand on vend une maison, on vend aussi l'histoire de ce quartier, et ça a l'air d'être payant! En 1985, le Plateau n'est plus ce qu'il était, mais...

Ces gens y vivent peut-être encore, en moins grand nombre, ça c'est sûr! Si on avait aujourd'hui à caractériser les résidents du quartier, on les appellerait sans doute «la gang de voisin-e-s». On connaît déjà (enfin ils se connaissent), les voisins de Prince-Arthur (jadis), Duluth, DeLaroche, Devons-hire. C'est la dernière mode sur le Plateau «avoir sa gang de voisin-e-s» afin de pro-

téger ses conditions de logement.

Pour ceux-elles qui sont encore là

Le comité logement St-Louis a vu le quartier évoluer depuis dix ans. Comme les résidents, il a été pris de court au moment des grosses transformations mais cette fois-ci, il n'est pas question de rater le bateau!

Le PROJET-ZIP, zone d'intervention prioritaire, a pour but de renforcer le maintien dans les lieux de la population résidente et lui fournir des moyens pour continuer à habiter le quartier. C'est à la suite d'une étude minutieuse de la situation actuelle et parce qu'il est possible de bloquer le processus que le comité logement s'est lancé dans la ZIP.

La zone choisie en ce moment est délimitée par les rues suivantes: St-Laurent, St-Joseph, St-Hubert et les rails du CP. Si les énergies sont concentrées dans une zone prioritaire, il

n'est pas dit que le reste du Plateau ne soit pas aussi à protéger.

Nous savons, par contre, que précisément dans cette zone, des interventions gouvernementales et commerciales sont planifiées. Il est possible que ces transformations provoquent aussi des conséquences sur les logements environnants. Sans vouloir prendre un discours trop militant, je dirais c'est le temps de s'organiser... ou jamais. Première étape: venez donc faire un tour à l'assemblée publique lundi prochain, le 15 avril, à 19h30, au 350 est rue Boucher (nord de Laurier).

Pour information: comité logement St-Louis, Christine 527-3495.



L'A.R.R.P.: une première offensive (12 juin)

Plus de 100 personnes se réunissent le premier avril en assemblée publique et jettent les bases de l'Association des Résidents et Résidentes du Plateau Mont-Royal. Cette Association a pour objectifs

de protéger le caractère résidentiel du quartier, de protéger et améliorer les conditions de vie des résident-e-s et de favoriser leur participation sur l'avenir du quartier.

Une première of-

fensive est dirigée contre les restaurateurs de la rue Duluth. Ainsi, le 10 juin, les journalistes sont invités à une conférence de presse «itinerante» qui a pour but de faire connaître au grand public, les

nombreuses irrégularités à la réglementation municipale commises par les restaurateurs.

À l'automne, l'association est incorporée et tient son assemblée de fondation.

À surveiller en 1986...

L'A.R.R.P.: l'Association des Résidents du Plateau, qui s'est déjà signalée avec ses assemblées publiques et l'affaire des restaurants de Duluth, en '85, connaîtra une deuxième année active, particulièrement sur les dossiers de la taxe foncière et de l'aménagement.

3035.85-A



Collection
Pignon sur rue

Côte-des-Neiges

Le patrimoine de Montréal
Quartier Mont-Royal



Cette publication a été réalisée dans le cadre d'une entente entre la ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles sur la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais.

Le contenu de la brochure est tiré du macro-inventaire montréalais, complété par des recherches historiques d'appoint.

Recherche, texte et illustration:
Michelle Benoit, sociologue-urbaniste
Roger Gratton, architecte-aménagiste

Collaboration à la recherche:
Louiselle Courcy-Legros, étudiante en Histoire de l'art, UOAM
David B. Hanna, professeur au département de géographie, UOAM

Coordonnation du programme:
Service de l'Urbanisme

Supervision technique pour le ministère des Affaires culturelles:

Direction du patrimoine à Montréal
Supervision pour Cidem-Communications:
Guy R. Morin, coordonnateur
Dominique Blain, concepteur visuel

Graphisme et photocomposition:
Jacques Filatrault, concepteur graphiste inc.
Imprimeur:
Litho Acme Inc.



Ville de Montréal
CIDEM-Communications



Côte-des-Neiges

La collection « Pignon sur rue » est consacrée à la mise en valeur du patrimoine des quartiers montréalais. La présente brochure, la septième d'une série de treize, traite du quartier municipal Mont-Royal. Elle s'intéresse surtout au patrimoine architectural et historique de la période antérieure à 1930.

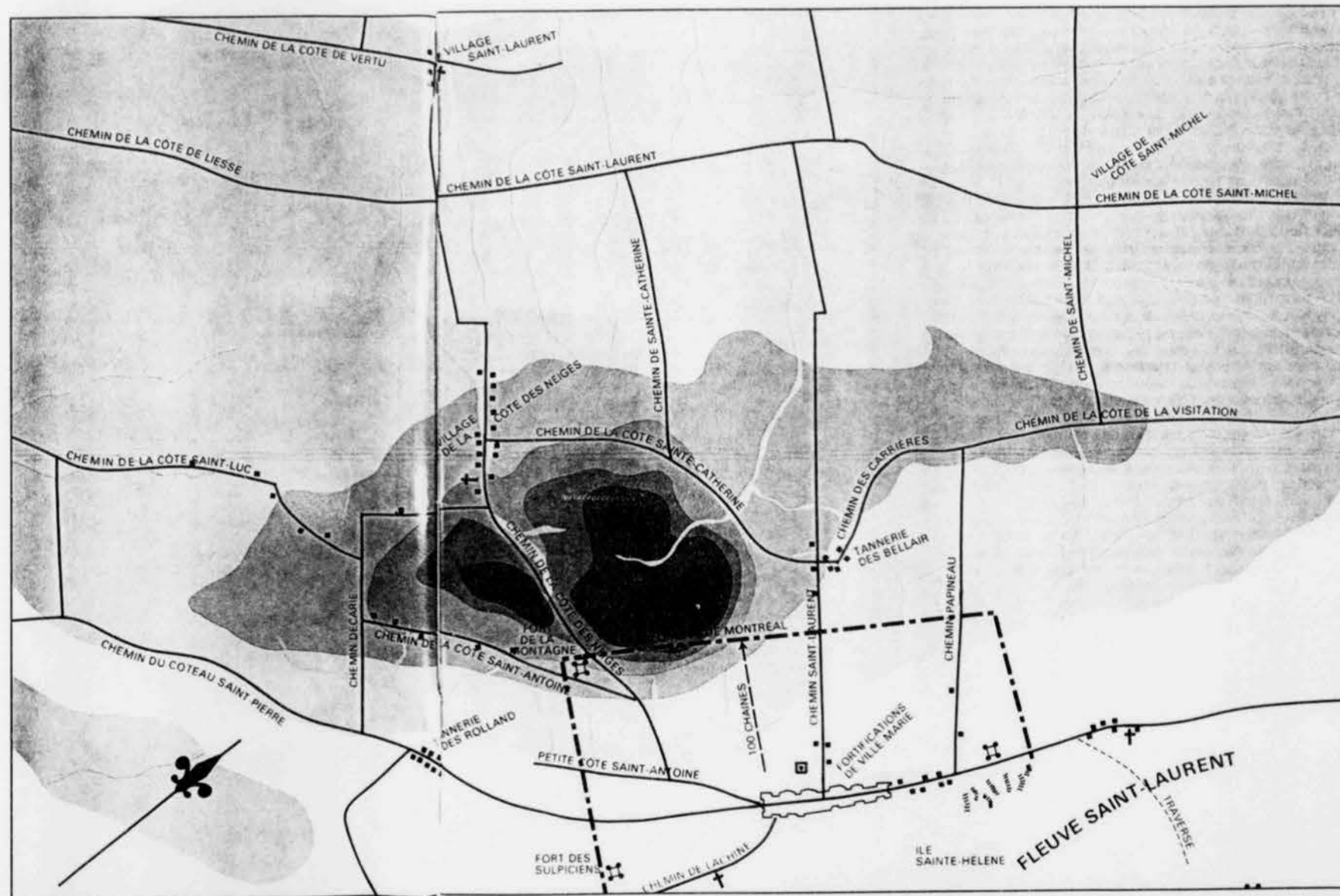
La « Côte-des-Neiges » est un petit village blotti au flanc de la montagne, dont les origines remontent à la fin du XVII^e siècle, au temps du régime français. Humbles maraîchers, tanneurs, gens fortunés et villégiateurs s'y sont cotoyés tout au long du XIX^e siècle. Cette communauté a su conserver la fierté de ses origines et de son histoire, comme on le verra dans les pages suivantes.



2. Le chemin de la Côte-des-Neiges

Photo de la page couverture
1. Etang à canards, sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

Relief et cours d'eau de Montréal au XVIII^e siècle



En 1675, les Sulpiciens, Seigneurs de l'île, établissent sur le flanc sud-ouest de la montagne, une mission destinée aux Amérindiens. Cet endroit, dit le fort de la montagne (1), est alors très éloigné de la ville, évitant ainsi à leurs ouailles la tentation de l'eau-de-vie dont ils sont friands. Le domaine des Sulpiciens s'étend jusqu'à l'actuel rue du « Boulevard » au nord. Au-delà, il y a le sentier qu'empruntent les Amérindiens vers la rivière des Prairies; celui-ci longe un ruisseau aux eaux vives qui coule vers le nord.

Très tôt, les Sulpiciens entrevoient le riche potentiel agricole des terrasses situées sur le flanc nord-ouest de la montagne. La présence du ruisseau offre le plus grand intérêt pour l'établissement de colons. Il s'agit du lieu dit de la Côte-des-Neiges, nom trompeur dont on attribue faussement l'origine à la forte pente qu'il faut grimper pour s'y rendre.

En fait, la «côte» rappelle la forme de développement adoptée au début de la colonie pour la mise en valeur des terres nouvelles. D'abord riveraines, les côtes seront ensuite tracées à l'intérieur de l'île, le long des montées ou chemins reliant la ville fortifiée aux villages du pourtour de l'île. C'est ainsi qu'en 1698, l'ingénieur du Roi, Gédéon de Catalogne, procède au partage des terres de la Côte-des-Neiges. De forme étroite et profonde, les terres s'alignent perpendiculairement au ruisseau pour permettre au plus grand nombre d'y accéder. De part et d'autre du cours d'eau, on fixe les limites de la commune où les paysans feront paître le bétail. Comme l'exigent leurs devoirs seigneuriaux, les Sulpiciens y construisent un moulin à farine. Tout autour, le sous-sol recèle une bonne pierre à construction et les boisés renferment de nombreuses essences d'arbre.

(1) Voir fascicule no 3.



3. Le village de Côte-des-Neiges vers 1850.

Des familles d'agriculteurs et de tanneurs, les Desmarchais, Prud'homme, Sarrazin, ne tardent pas à s'y installer. Le moulin banal où les fermiers font moudre leur grain demeure le centre d'animation du petit hameau jusqu'en 1814. Les Sulpiciens font alors ériger une chapelle-école à l'emplacement actuel de l'église Notre-Dame-des-Neiges. Les carrières locales fournissent la pierre nécessaire à la construction de la bâtisse, qu'on dut agrandir dès 1837.

C'est à cette époque que le petit village, jusqu'alors isolé, est relié aux côtes avoisinantes. Par le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, on peut atteindre le Coteau-Saint-Louis (1). Par ailleurs, le chemin Queen Mary (2) rejoint celui de la Côte-Saint-Luc et le chemin de la Savane, le village de Saint-Laurent. Ainsi, ces chemins de campagne ont fourni à nos rues actuelles leur tracé de base. Quant au ruisseau, son orientation nord-ouest explique que la division des terres de la Côte-des-Neiges soit à l'opposé de celle du territoire montréalais.

(1) Voir fascicule no 5.
(2) Alors appelé chemin de la Côte-Saint-Luc.

◀ Extrait du terrier de Montréal avoisinant Côte-des-Neiges.

Le village reste blotti dans la vallée autour du chemin de la Côte-des-Neiges. La vie rurale s'y déroule paisible. La montagne ajoute un cachet tout spécial à ce lieu et lui vaut une renommée grandissante.

De riches anglophones viennent y installer leur maison de campagne. On peut voir, chemins de la Côte-Sainte-Catherine et Queen Mary, de vastes domaines plantés d'arbres et couverts de beaux vergers. S'y établissent aussi quelques familles de cultivateurs dont les McKenna. Leur ancêtre arrive au pays en 1847, chassé d'Irlande par une terrible pénurie de pommes de terre et par la famine qui s'ensuit; il devient un prospère jardinier. Les entreprises «Fleuristes McKenna», chemin de la Côte-des-Neiges, rappellent aujourd'hui l'emplacement de la terre ancestrale.

C'est dans cette belle campagne que s'implante, en 1852, le cimetière catholique. Trop à l'étroit dans le quartier Saint-Antoine, à l'emplacement actuel du square Dominion, on le relocalise sur l'immense terre de Pierre Beaubien, médecin de la prison de Montréal. Le premier monument y sera érigé sur la tombe de Ludger Duvernay, fondateur de la société Saint-Jean-Baptiste. Son aménagement soigné et ses remarquables édifices de pierre ajoutent à la beauté du site, créant un véritable parc urbain, vingt ans avant l'aménagement du parc du Mont-Royal.



4. L'hôtel Lumkin en 1905. Le célèbre «rendez-vous» des raquetteurs fut incendié en 1930.

Vers 1840, la fondation des clubs de raquetteurs — nouveau sport à la mode de l'époque — entraîne la construction de plusieurs hôtels à Côte-des-Neiges. L'hiver, de joyeuses équipées traversent la montagne à destination d'un lieu de rendez-vous familial, l'hôtel Lumkin. Séjourner aussi en ces lieux, des Montréalais à l'aise qu'inquiètent les fréquentes épidémies de choléra sévissant à la ville. Quant aux touristes de passage à Montréal, ils font volontiers le circuit autour de la montagne, tant vanté par les guides touristiques de l'époque. Le carrefour des chemins de la Côte-des-Neiges et de Queen Mary, à mi-chemin du parcours, est l'occasion d'une visite du «Little French Village», ou d'un bon repas dans l'un des hôtels de la place.

C'est dans cet esprit d'hygiène que les frères de Sainte-Croix y ouvrent une seconde maison d'enseignement. Arrivés au pays en 1847, ils se sont installés dans le village de Saint-Laurent. Mais les parents des élèves trouvent ces lieux «bas et humides». Ils achètent donc, en 1869, l'hôtel Bellevue, situé chemin Queen Mary, et y fondent le collège Notre-Dame. Le bâtiment en bois est entouré de vergers. Jusqu'en 1881, celui-ci accueillera les garçons en phase préparatoire au collège Saint-Laurent.

L'affaire Guibord, qui se déroule à deux pas du collège, créera beaucoup d'effervescence parmi les pensionnaires. L'Église mène à l'époque une lutte contre les idées libérales et sa hargne se portera particulièrement sur l'Institut Canadien (1), symbole de cet anticléricalisme. En 1869, Mgr Bourget ira jusqu'à refuser à un de ses membres, Joseph Guibord, l'inhumation dans le cimetière catholique. À deux reprises, des foules curieuses accompagnent la dépouille jusqu'aux grilles du cimetière qui demeurent closes. C'est avec la protection de l'armée qu'on réussit, six ans après sa mort, à y faire ensevelir le cercueil. Par crainte des vandales, on le coulera dans le béton.

Un autre phénomène crée beaucoup d'émoi. Le frère André, humble portier du collège, acquiert une renommée grandissante à la suite de miraculeuses guérisons. Sa vénération à Saint-Joseph est sans limite. Il convainc ses supérieurs d'acheter la «petite montagne», située en face du collège. On y aménage un belvédère où trône la statue de Saint-Joseph. L'endroit devient vite, malgré l'éloignement, un lieu de pèlerinage très fréquenté.

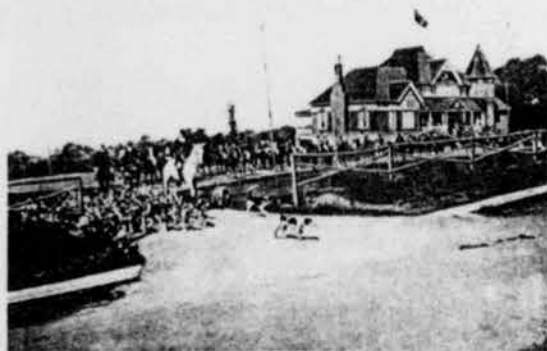
(1) Organisme culturel voué à la diffusion de la littérature libérale et d'avant-garde.

Quartier-carrefour!

Après 1900

Pour atteindre le village, on peut prendre le tramway de la Montreal Park & Island, angle des avenues du Parc et Mont-Royal, qui contourne la montagne. Ou celui de la « Montreal Street Railway » qui gravit la rue Guy et le chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'à la barrière à péage. Située à la hauteur de la rue du Boulevard, celle-ci indique les limites de Montréal et le terminus du « p'tit char urbain ». De là, pèlerins et résidents du quartier poursuivent leur route à pied, ces deux compagnies rivales ne pouvant arriver à s'entendre.

En 1900, Côte-des-Neiges est de caractère très rural. Les villageois s'approvisionnent en eau potable à des bassins publics. Les eaux usées coulent dans le ruisseau. Le service d'incendie dispose d'une pompe et d'un attelage mais d'aucun cheval, ni pompier. Cette situation, qui a favorisé, en 1889, la scission entre le « Haut » et le « Bas » Côte-des-Neiges, provoque leurs annexions à Montréal en 1907 et 1910. (1)



5. Le « Montreal Hunt Club ».

La présence du « Montreal Hunt Club » illustre bien l'ambiance du début du siècle. Fondé en 1828, ce vénérable club de chasse à courre est établi, depuis 1896, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, sur l'ancien domaine de Lorne McDougall. Les curieux peuvent encore admirer le magnifique pavillon de chasse aujourd'hui à l'abandon, caché derrière une anse de l'hôpital Sainte-Justine. (2) C'est de là que

partaient les chasseurs, vêtus de leur jaquette rouge, casquette de peluche et hautes bottes de cuir, traquer le renard jusqu'à l'extrémité ouest de l'île. Notons une autre importante occupation hippique, la piste de course Blue Bonnets, qu'on aménage, en 1906, aux confins nord-ouest du quartier, sur une immense terre de 170 acres.



6. Piste de course Blue Bonnets.

Les débuts de l'urbanisation coïncident avec le déroulement de la Première Guerre mondiale. Mais, le caractère rural ne disparaîtra vraiment qu'en 1925. Le frère Ignace, jardinier du collège Notre-Dame, abandonne alors la culture de ses gigantesques citrouilles. La présence de plus en plus de clôtures gêne désormais les chasseurs dans leur course au gibier à travers l'île de Montréal. Le raccordement des lignes de tramway s'est enfin opéré. La nouvelle de la venue de l'Université de Montréal dans le quartier, provoque un boom de construction sans précédent. Grandes demeures confortables, puis maisons de rapport surgissent sur tout le territoire.

En 1929, le chantier de l'Université s'ouvre en pleine crise économique, attirant des milliers de chômeurs. Effervescence de courte durée! Les travaux sont arrêtés et les édifices restent inachevés. Malgré la grande dépression, d'autres projets sont menés à terme: plusieurs hôpitaux et maisons d'enseignement s'y construisent dans les années '30.

(1) 1907, annexion du « Haut » Côte-des-Neiges; partie au sud du chemin de la Côte-Sainte-Catherine; 1910, annexion du secteur nord

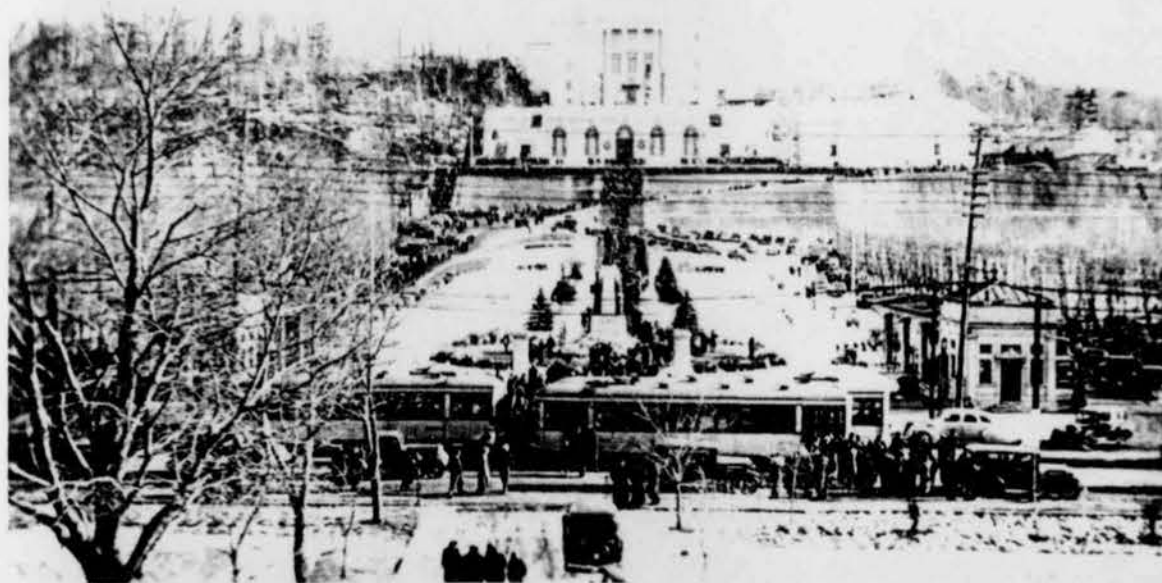
(2) Chemin de la Côte-Sainte-Catherine

La fin de la Deuxième Guerre mondiale verra le parachèvement de l'Université et l'émergence d'un quartier profondément bouleversé. La Côte-des-Neiges accueille alors une population très cosmopolite. La fondation de la paroisse St. Kevin signale la présence des Irlandais; l'hôpital général Juif, la synagogue et le cimetière de la rue de la Savane, celle de la communauté juive. Des immigrants d'Europe de l'Est s'y installent nombreux après la guerre. Tout récemment, les Vietnamiens sont venus s'ajouter à cette communauté cosmopolite.

Le petit village francophone de jadis a fait place à une communauté diversifiée où se mêlent, aux manifestations joyeuses des étudiants, les pas feutrés des pèlerins venus admirer la plus grande basilique du Canada.



7. Le village de Côte-des-Neiges vers 1918. Vue prise du collège Notre-Dame. Au premier plan, arrière de l'hôtel Lumkin.



8. Pèlerins à l'Oratoire Saint-Joseph. Janvier 1937.

Tableau synchrone des événements historiques 1700-1945

EN COULEUR : LES GRANDS COURANTS DE L'HISTOIRE

LES GUERRES
 LES CRISES ÉCONOMIQUES

LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE

TRANSPORT

- CHEMIN DE FER-VAPEUR
- ELECTRIQUE
- DIESEL
- BATEAU-CANOT-VOILIER
- VAPEUR ROUE À AUBE
- VAPEUR À HÉLICE
- MOTEUR À HÉLICE

AMÉNAGEMENT DU CANAL DE LACHINE ET DU PORT

- AVION
- AUTO ET CAMION

TRANSPORT EN COMMUN

- VOITURE À TRACTION ANIMALE
- TRAMWAY À TRACTION ANIMALE
- TRAMWAY ELECTRIQUE
- AUTOBUS ELECTRIQUE-TROLLEY
- AUTOBUS DIESEL
- ASCENSEUR

SERVICES PUBLICS

- PORTEUR D'EAU
- AQUEDUC À PRESSION
- ÉGOUT À CIEL OUVERT
- ECLAIRAGE DES RUES AU GAZ
- ECLAIRAGE ELECTRIQUE
- TÉLÉGRAPHIE

- RUE EN TERRE-TROTTOIR EN BOIS
- MACADAM ET TROTTOIR EN PIERRE
- RUE EN ASPHALTE

COMMERCE

- TANNAGE ARTISANAL
- IMPORT-EXPORT-ENTREPOSAGE
- GRAND MAGASIN À RAYONS

INDUSTRIE

- ARTISAN ET PETIT ATELIER
- INDUSTRIE À EAU MOTRICE
- GRANDE INDUSTRIE-VAPEUR
- ATELIER-MOTEUR ELECTRIQUE

IMMIGRATION

- FRANÇAISE
- ANGLAISE
- ÉCOSSAISE
- IRLANDAISE
- de la NOUVELLE ANGLETERRE
- NOIRE AMÉRICAINE
- CHINOISE
- JUIVE
- ITALIENNE
- ALLEMANDE SCANDINAVE, HONGROISE POLONAISE
- ROUMAINE GRECQUE UKRÉNIENNE
- PORTUGAISE ESPAGNOLE SUISSE
- BELGE

POPULATION DE MONTRÉAL ET DE SES FAUBOURGS

LES GRANDS COURANTS DE L'HISTOIRE

RÉGIME FRANÇAIS

INSTALLATION DU RÉGIME ANGLAIS

LES TROUBLES

L'ACTE D'UNION

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE AMÉRICAINE LA CONFÉDÉRATION

RÉVOLUTION TECHNIQUE

LE TEMPS D'UNE PAIX

LES ÉVÉNEMENTS MONDIAUX
 LA CONQUÊTE 1760
 RÉVOLUTION AMÉRICAINE
 RÉVOLUTION FRANÇAISE
 ANGLETERRE DÉBUT DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE 1812-14
 VOLTA LA PILE ELECTRIQUE
 PREMIER CHEMIN DE FER ENFERMOIR MANCHESTER
 LES TROUBLES DE 1847-49 AU CANADA
 GRANDE FAIM EN EUROPE
 LA GUERRE DE SÉCESSION 1861-1865
 WELL LE TELEPHONE
 PASTEUR LE VACCIN
 LE BOUM ECONOMIQUE
 CONSTRUCTION DE LA TOUR EIFFEL
 INVENTION DU MOTEUR A ENVELOPPES
 LA GUERRE DES BOERS
 ENSTABILITE RELATIVE
 DEVELOPPEMENT DE LA CHIMIE INDUSTRIELLE
 DEBUT DE L'ERE DES COMMUNICATIONS LA JOURNAL GUERRE 1914-18
 DEBUT DU SUFFRAGE UNIVERSEL
 L'EMERGENCE DE LA PSYCHOLOGIE
 LE NEW DEAL
 DEVELOPPEMENT DE L'ÉLECTRICITE LA GUERRE MONDIALE 1939-45
 LA BOMBE ATOMIQUE

POPULATION DE MONTRÉAL ET DE SES FAUBOURGS
 NOMBRE DE PERSONNES
 1 MILLION
 900.000
 800.000
 700.000
 600.000
 500.000
 400.000
 300.000
 250.000
 200.000
 150.000
 100.000
 50.000
 25.000
 10.000

Architecture institutionnelle et publique d'hier et d'aujourd'hui



9. Ancienne église presbytérienne, actuel centre communautaire vietnamien
3435, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Ce n'est qu'en 1939 que les paroissiens de Notre-Dame-des-Neiges se départissent de leur historique chapelle de 1814 au profit de l'église actuelle. La paroisse Saint-Pascal-Baylon, fondée en 1910, possède un temple plus ancien, érigé en 1917, par l'architecte G.A. Monette. Peu fortunée à l'époque, la fabrique choisit le parti économique qu'est l'utilisation de la brique. Le presbytère, grande demeure bourgeoise, emprunte à l'église, ses ouvertures cintrées, son arcade et son décor de brique. Le plus ancien temple du quartier est la jolie chapelle presbytérienne, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. D'abord construit en 1864, de l'initiative conjointe des Presbytériens et Anglicans des villages de Côte-des-Neiges et de Saint-Laurent, il a été incendié par la suite. L'édifice actuel date de 1879 et le porche, de 1913.



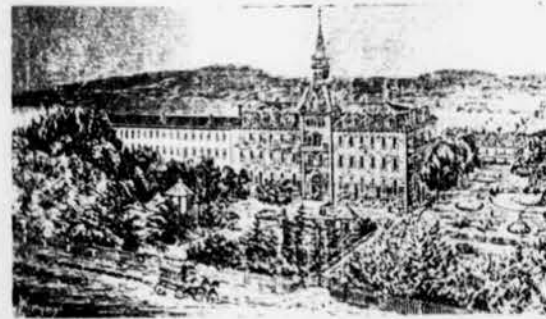
10. École Notre-Dame des Neiges
5301-45, chemin de la Côte-des-Neiges.

L'œuvre de la communauté de Sainte-Croix

Dès 1848, les frères de Sainte-Croix assument l'enseignement paroissial, et sont assistés, à partir de 1913, des sœurs de Sainte-Croix qui s'occupent de l'éducation des jeunes filles. L'école Notre-Dame-des-Neiges, construite en 1916, par l'architecte Monette, loge à chaque extrémité les résidences des religieux. La renommée de l'Ordre de Sainte-Croix est surtout associée au collège Notre-Dame et à l'Oratoire Saint-Joseph. À l'emplacement de l'ancien hôtel Bellevue, les Frères bâtissent, en 1881, l'aile est du collège actuel; en 1888, l'aile centrale et la chapelle, et en 1928, l'aile ouest du bâtiment, le tout dans un grand souci d'unité visuelle. Seul un œil averti remarque les légères différences dans l'alignement et la dimension des lucarnes ou dans le traitement de l'avant-corps du bâtiment.



11. Ancien pensionnat Notre-Dame-de-Sainte-Croix
5790, chemin de la Côte-des-Neiges



12. Collège Notre-Dame
3791, chemin Queen Mary

Quant à l'Oratoire, il est aussi érigé en plusieurs étapes selon les plans des architectes Dalbé Viau et Alphonse Venne. Grâce aux aumônes recueillies par le frère André, la construction de la crypte débute en 1916, celle de la basilique en 1924. À la fin de la Deuxième Guerre, on verra surgir l'immense dôme, œuvre des architectes Dom Bellot et Lucien Parent. À l'ombre de ce complexe gigantesque, incluant aussi le presbytère et l'auberge des pèlerins, s'élève la modeste chapelle du frère André. Elle est dotée, de bien humble façon, de tous les attributs de l'architecture religieuse traditionnelle: contreforts, ouvertures cintrées, frontons, pignon et niche.

En 1929, les sœurs de Sainte-Croix construisent, chemin de la Côte-des-Neiges, le pensionnat Notre-Dame-de-Sainte-Croix, aujourd'hui résidence des religieuses. On y accueille les jeunes filles en phase préparatoire aux études au «Grand pensionnat» de Ville Saint-Laurent. L'édifice se démarque des ensembles conventuels montréalais par la fantaisie de sa corniche, la couleur jaune de sa brique et par son plan au sol — l'aile centrale étant projetée vers l'avant.



13. Chapelle du frère André



14. Entrée du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Le quartier universitaire

Depuis l'incendie de ses bâtiments, rue Saint-Denis, en 1919, l'Université de Montréal se cherche un nouvel emplacement de prestige. On choisit de l'implanter sur la montagne, ce qui provoquera l'ire des écologistes de l'époque. L'architecte Ernest Cormier en conçoit le plan en 1925. Les rigueurs du climat lui font rejeter le concept nord-américain de campus autour d'un espace vert. Il adopte le parti du bâtiment unique où s'imbriquent les ailes consacrées aux diverses facultés. L'ensemble ne fait aucun compromis aux styles du passé; le bâtiment peut être considéré comme l'un des premiers édifices canadiens de style moderne.

Autre grande maison d'enseignement, le collège Jean-de-Brébeuf est construit, en 1928, pendant les années d'or qui précèdent la crise. Dans la foulée de cette croissance, les Jésuites, après avoir songé à fermer le collège Sainte-Marie, décident de fonder un collège autonome. Le pavillon Lallemant, conçu par les architectes Viau et Venne, se compose d'un corps principal et, à l'arrière, de trois ailes en retour d'équerre, auxquelles correspondent, en façade, trois avant-corps. Le toit est plat et le recouvrement de brique jaune, le tout d'allure fonctionnaliste, à l'exception des ajouts néo-classiques au niveau du rez-de-chaussée — pierre lisse et pierre rustiquée.



15. L'Université de Montréal.

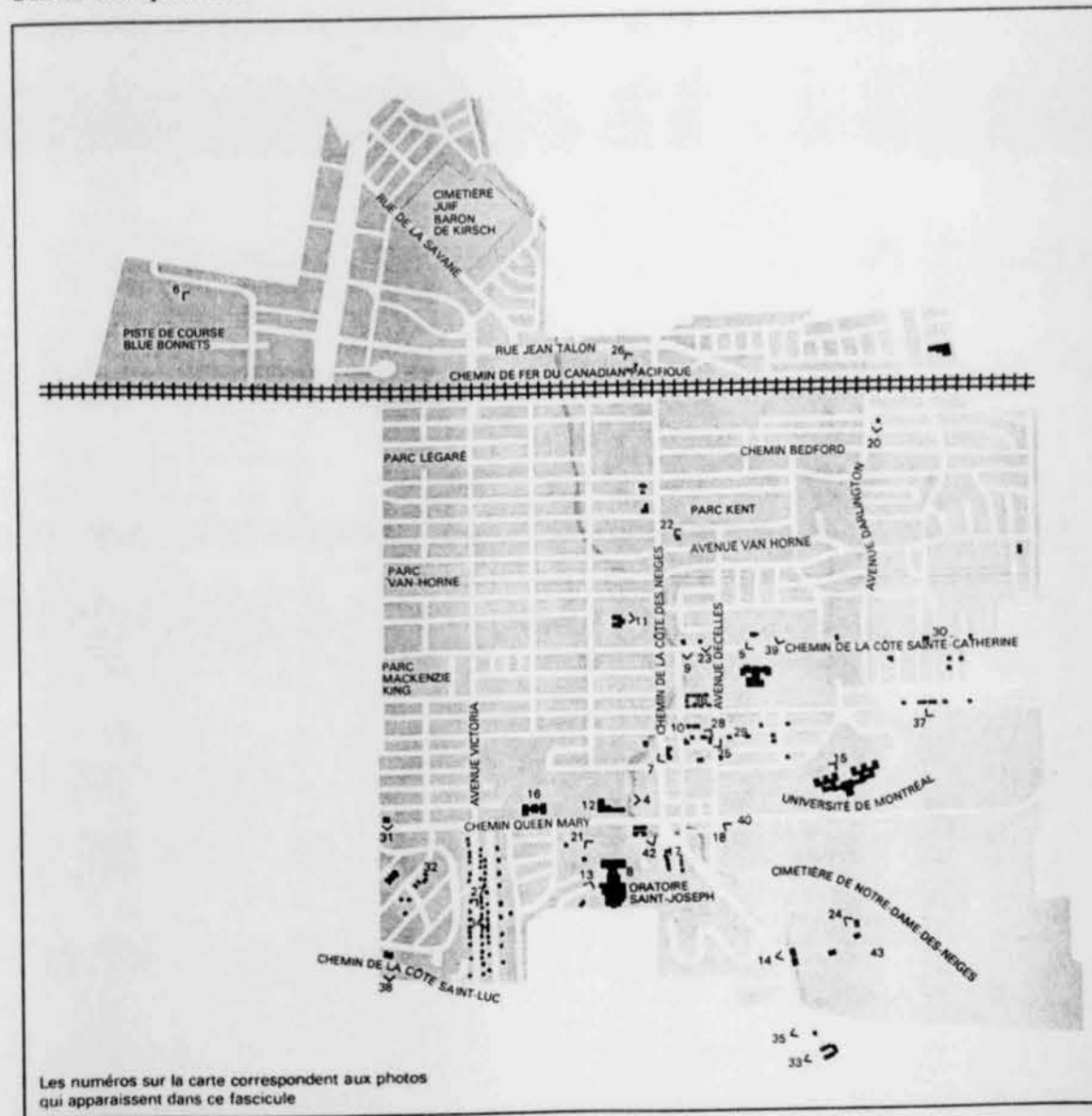


16. Ancien Institut Nazareth
actuel centre hospitalier Côte-des-Neiges
4865, chemin Queen Mary.

Le quartier des hôpitaux

Vers 1930, la disponibilité de terrain et l'air salubre de la montagne expliquent sans doute la venue à Côte-des-Neiges d'autant d'institutions. Ces dernières joueront un rôle important dans son développement physique et social. L'institut Nazareth, fondé en 1861, est la première école pour aveugles de langue française. L'édifice, construit en 1930 par l'architecte Alphonse Piché, aujourd'hui centre hospitalier Côte-des-Neiges, servit en 1942 de centre d'entraînement militaire et à la fin de la guerre, d'hôpital pour les vétérans. Quant à l'hôpital Général Juif, il est dû à la générosité de la communauté juive de Montréal, notamment la famille Bronfman. Mentionnons enfin les hôpitaux St. Mary's, des Convalescents et Sainte-Justine, qui amèneront à leur suite, professionnels et personnel hospitalier, contribuant ainsi au remarquable développement résidentiel de ce quartier.

Carte du quartier

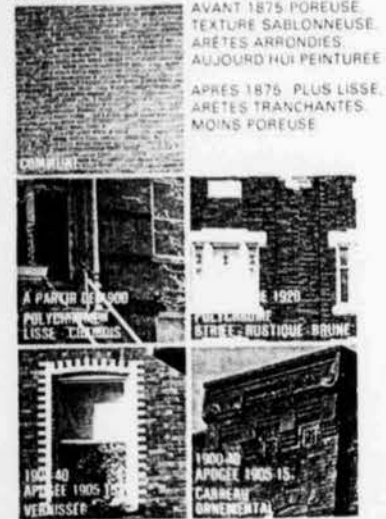


Les numéros sur la carte correspondent aux photos
qui apparaissent dans ce fascicule

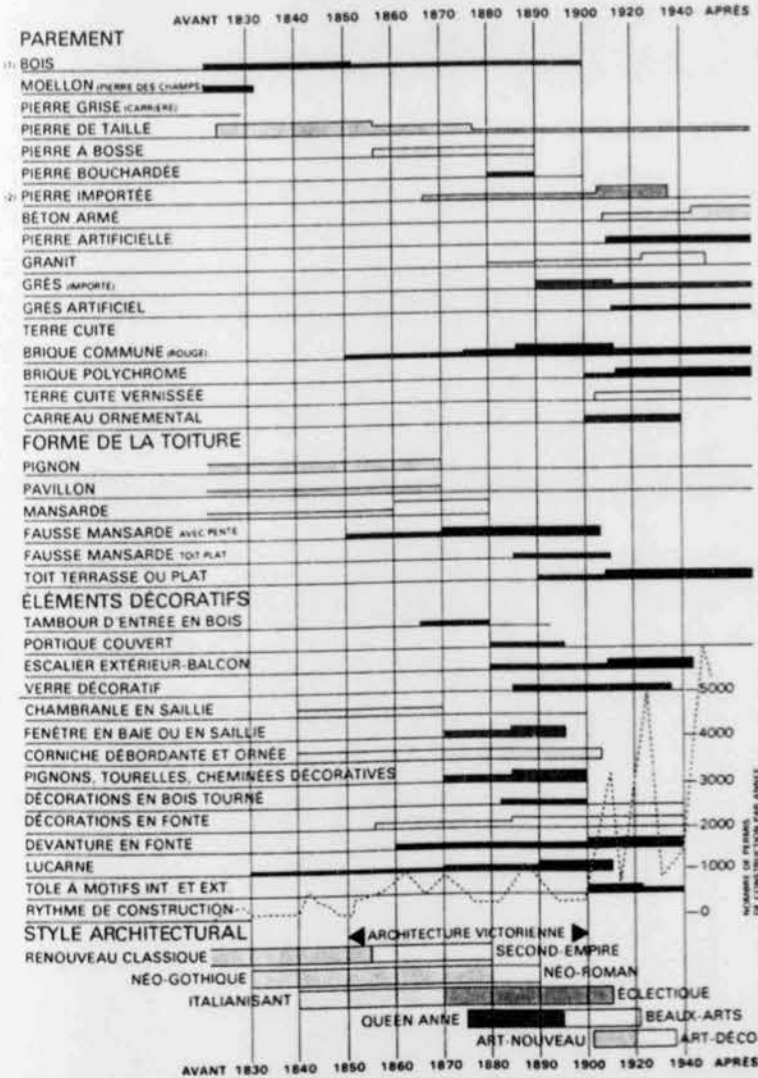
Architecture résidentielle

Tableau synchrone des éléments architecturaux

LA BRIQUE



FORME DE LA TOITURE



(1) bois interdits dans le Vieux-Montréal après l'incendie de 1721, dans les faubourgs après celui de 1852, il demeure cependant en usage dans les villages jusqu'à leur annexion autour des années 1900.
 (2) pierre importée: pierre plus malleable que la pierre grise, se prêtant mieux aux motifs sculptés.

La maison de Montréal

Depuis le début de la colonie, la maison au Québec s'est lentement transformée. À la ville comme à la campagne, on a tenté de mieux l'adapter à nos hivers rigoureux. Les fréquents incendies dans la ville amèneront très tôt l'administration de Montréal à émettre des directives détaillées sur les façons de la construire.

Ordonnance du 17 juin 1727...
Ordonnons de... « bâtir aucune maison dans les villes et gros bourgs, où il se trouvera de la pierre commodément, autre qu'en pierres; défendons de les bâtir en bois, de pièces sur pièces et de colombage... »

construire des « murs de refend » (1) qui excèdent les toits et les coupent en différentes parties, ou qui les séparent d'avec les maisons voisines, à l'effet que le feu se communique moins de l'une à l'autre...

Défense de construire... « des toits brisés, dit à la mansarde... qui font sur les toits une forêt de bois... »

Outre ces nombreux édits, le coût élevé des terrains, la prédominance des locataires et la présence dans le sol de la pierre calcaire et d'une argile propre à la brique ont favorisé la naissance de la « maison en rangée », typique à Montréal.

Cette « maison type » se rencontre, avec des variantes, dans tous les quartiers de la ville, mêlée à d'autres habitations moins nombreuses, mais qui toutes ont connu leurs heures de popularité :

- la maison villageoise
- la maison urbaine traditionnelle
- la maison en rangée
- la villa
- la maison contiguë
- la maison semi-détachée
- la maison à logements multiples
- la maison de rapport.

Les maisons, les plus représentatives du quartier, seront reprises dans les pages suivantes, pour illustrer l'évolution du patrimoine résidentiel.

(1) murs coupe-feu.

Dans le quartier Côte-des-Neiges, la maison de un ou deux logements, isolée ou jumelée, constitue le type d'habitation le plus courant, représentant près de la moitié des habitations construites avant 1930. La forme du toit et l'ornementation suivent l'évolution des techniques de construction et les différentes phases de développement du quartier, jusqu'à l'émergence des maisons de rapport vers 1925.



17 4907-09, rue Piedmont
 Maison-type de Côte-des-Neiges, deux niveaux, toit composé site ou plat, revêtement de brique et court escalier donnant accès à de généreuses galeries

Les maisons de ferme

La Côte-des-Neiges, reconnue pour la fertilité de son sol, a été longtemps couverte de fermes maraîchères et horticoles. Les familles-souches, les Roy, Desmarchais et autres, y habiteront des maisons rurales à proximité du chemin de la Côte-des-Neiges, qui longeait le ruisseau Raimbault. (1)

De celles-là, la maison sise à l'angle des rues Decelles et Queen Mary, est la plus ancienne. Construite en 1713 en bordure du chemin de la Côte-des-Neiges, elle fut déplacée sur le site actuel, en 1958, lors du réaménagement du carrefour Côte-des-Neiges et Queen Mary. Elle illustre le type de maison construit au XVII^e siècle dans les provinces du nord de la France et importé ici par les premiers colons : « maison paysanne, robuste, trapue, (1) puissamment ancrée dans le sol comme un menhir solitaire, avec sa muraille de pierre percée de petites

(1) Du nom d'une autre famille-souche, dont il traversait la terre.



18. 5085, rue Decelles, angle du chemin Queen Mary
Cette maison est classée monument historique par le ministère des Affaires culturelles.



19. Maison Desmarchais
Construite vers 1725, chemin de la Côte-des-Neiges,
aujourd'hui disparue.

ouvertures et ses timides lucarnes sur un toit simple à deux versants, avec ses cheminées dominant un mur en pignon souvent aveugle... » (1) Seul signe d'adaptation au milieu, la toiture en fer blanc, dite tôle à la canadienne.

Chemin Bedford, on trouve une autre maison de ferme, construite au début du XIX^e siècle. À plusieurs signes, on suit l'évolution vers une habitation mieux adaptée au froid et à la neige : la maison est dégagée du sol, la pente du toit s'est adoucie et la toiture se prolonge au-delà de la façade pour servir d'abri à la grande galerie. La tôle à baguette recouvre ici la toiture.

(1) *Montréal en évolution*, J.C. Marsan, p. 129.



20. Maison de ferme
2875, chemin Bedford.



21. Villa Terra Nova
4300, chemin Queen Mary, abrite aujourd'hui la manécanterie des Petits chanteurs du Mont-Royal. La grande véranda est disparue.
Maison coiffée d'un toit à pavillon. Plusieurs habitations, construites entre 1905 et 1930, emprunteront cette forme de toiture — à quatre versants et à sommet triangulaire ou s'insère une tourelle.

La maison de villégiature

Site exceptionnel au flanc de la montagne, la Côte-des-Neiges attire très tôt des gens fortunés. Vers 1700, le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, Pierre Rimbault, procureur du Roi et Étienne Rocbert de la Morandière, garde des magasins de Sa Majesté, comptent parmi les grands propriétaires de ces lieux. Après la conquête, les riches anglophones s'y taillent à leur tour de vastes domaines, comme celui de « Snow Hill » : d'une superficie de 44 arpents, il est traversé par un ruisseau qui ne tarit jamais, planté de 500 pommiers, poiriers et cerisiers. La maison est pourvue

d'une cave, de grandes pièces au rez-de-chaussée comme au premier étage et d'une mansarde logeable. À dix pieds de la demeure se trouve la cuisine avec les logis des domestiques. (1)

Deux anciennes villas, aujourd'hui situées sur le domaine de l'Oratoire Saint-Joseph, ont conservé leur cadre champêtre. L'ancienne résidence de John Molson Jr., appelée Terra Nova, constitue un des plus beaux exemples, encore existants, de villa montréalaise. Cette maison de campagne fut construite en 1848 par l'architecte George Browne. La vue s'étendait alors jusqu'aux lointaines Laurentides.

(1) *La Gazette de Montréal*, le 26 février 1798

Les maisons victorienne

Vers 1875, le toit en mansarde est à la mode. Connu en France, au XVIII^e siècle, grâce aux réalisations de François Mansard, architecte de Louis XIV, ce type de toiture coiffa les maisons des hauts personnages du début de la colonie. Interdit à Montréal en 1727, il sera réintroduit par les Loyalistes en 1776, un nouveau courant, d'origine américaine, le remet en vogue vers 1875. Il est alors plus léger, sa charpente se limitant à des pannes et chevrons alors que le modèle français proposait une lourde charpente à contreventement faitier. Le toit à mansarde sera tout à fait au goût victorien et bien vite adopté par la bourgeoisie d'alors.



22. 3600, rue Kent
La maison Roy, cachée derrière un édifice commercial. Le toit en mansarde est formé de deux pentes sur le même versant, la pente supérieure est appelée terrasson et la pente inférieure, brisis. Le recouvrement de la toiture est en bardeaux à motifs.



23. Chemin de la Côte Sainte-Catherine
La pente du terrasson est faible et difficilement perceptible, celle du brisis est légèrement gaibée. Le recouvrement du brisis est en bardeaux d'asphalte.



24. À droite, bâtiment administratif du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Le recouvrement du brisis est en feuillards de tôle.



25. 5350, rue Decelles
Maison bourgeoise construite vers 1900. Le toit en fausse mansarde comprend un pan fortement incliné vers la rue et une partie arrière en pente douce. Ce mode de construction fut, semble-t-il, très populaire dans l'ancien village de Côte-des-Neiges, site actuel du parc Jean-Brillant.

Les maisons à toit plat, de type ouvrier

Ce modèle, plus modeste que les précédents, s'adresse à la classe moyenne et ouvrière. Apparue vers 1910 à proximité de l'ancien village et des voies ferrées, il persiste jusqu'en 1930. La grande popularité du toit plat est due à son faible coût. Il est fait de planches sur lesquelles on étend plusieurs feuilles de papier bitumé que l'on enduit d'une forte couche de goudron liquide, par-dessus lequel on étend du gravier. La pré-fabrication et la standardisation des matériaux, amorcées vers 1885, expliquent la vogue de cette forme de toiture par la suite.



26. 7236-40, rue de Nancy
Maison à toit plat recouverte de brique, construite au temps de la Première Guerre mondiale. Le toit plat se termine par une frise décorative réalisée au moyen d'appareillage de brique.



27. 4892, rue Victoria
Maison lambrissée d'un déclin de bois et ornée d'une corniche en bois, rythmée de modillons. Construite vers 1900.



28. 3361-93, rue Lacombe
Un des rares exemples de maisons en rangée à Côte-des-Neiges. La maison montréalaise-type — à trois niveaux, en brique, recouverte d'un toit plat et pourvue de longs escaliers extérieurs — est quasi absente de ce quartier.



29 5263, rue Decelles
Maison construite vers 1897 par la « Northmount Land ». Le perron galeté, surmonté sur une ou deux volées, avec colonnade de bois, les pignons musclés de briques et traités en pignons, est un des éléments décoratifs typiques de ce quartier.

La maison de banlieue

Les promoteurs ont tôt fait de réaliser la valeur de ce nouveau quartier montréalais comme banlieue résidentielle. Vers 1910, plusieurs projets domiciliaires y voient le jour, destinés pour la plupart à une société aisée. La « Northmount Land » développe le secteur compris entre les rues Decelles et Louis Collin, au sud du boulevard Édouard Montpetit. Elle y construit une série de cottages, grandes maisons familiales, et des habitations jumelées. Les terrains n'ont que vingt-cinq pieds de largeur, et les maisons isolées sont donc construites sur deux lots ou un lot et demi.



30 2519, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.
Maison construite à la limite d'Outremont.

Un autre développement prend forme à la limite d'Outremont, de part et d'autre du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Les lots qui atteignent ici cinquante pieds de largeur, semblaient destinés à une société très aisée, désireuse de bâtir de grandes demeures luxueuses. Quelques habitations cossues y furent érigées mais surtout des maisons jumelées à faible marge latérale.



31 Maisons jumelées, situées dans l'ancien village de Snowdon et transformées en bâtiment résidentiel & commercial.



32 4960-76, rue Ponsard.
Maison située près du « Circle Road », à toit pignon, inspirées par le mouvement « Arts & Crafts » venu d'Angleterre. Le toit se compose de pignons multiples et l'avant-toit excède de peu la façade.



33 Maisons du « Rockledge Court », situées près de l'ancienne barrière à péage, angle Trafalgar & Côte-des-Neiges, en 1921.



34 4759, rue Victoria.
Maison jumelée.

Un troisième développement, celui du « Circle Road », prolonge la banlieue sélecte de Westmount. On y trace une grille de rues, refermée sur elle-même. Les îlots ont des formes irrégulières et les habitations luxueuses occupent des lots de grande superficie. Sur les rues Victoria, Grosvenor et Roslyn, on construit des habitations jumelées.

La maison de rapport

Vers 1925, le quartier est l'objet d'un véritable boom de la construction : maisons isolées ou jumelées et maisons-appartement couvrent le territoire. Apparue vers 1880, la maison-appartement est restée jusque-là confinée au centre-ville. On en comptera plus de quatre-vingt, sur les rues Edouard Montpetit et Queen Mary, entre les années 1920 et 1930.

Le modèle le plus courant a les caractéristiques suivantes : trois niveaux, dégagement du sol de quatre à cinq pieds, toit plat et revêtement de brique. L'édifice est isolé ou construit en série de trois à six bâtiments.



35. Construction du réservoir de Côte-des-Neiges en 1938
En face, maison de rapport - Crescent Blueridge -



36. Les maisons Decelles
Édifice remarquable regroupé autour d'une cour intérieure.



37. 2201, boulevard Edouard Montpetit.
L'édifice comprend de six à douze logements. L'ornementation est réalisée au moyen de matériaux de couleur contrastante — linteaux, bandes verticales ou horizontales, médaillons. L'entrée se fait parfois imposante, soulignant le caractère prestigieux de l'édifice.



38. 5145, chemin de la Côte-Saint-Luc
Quelques maisons de rapport regroupent de vingt à cinquante unités de logement. Le plan au sol est complexe : avancées et retraits des corps de bâtiment forment de petites cours assurant au logement un plus grand éclairage.



39. Ecuries et chenils du « Montreal Hunt Club » en 1898, situés à l'emplacement actuel de l'hôpital Sainte-Justine.

Chaque quartier est à la fois un témoin du passé et un milieu de vie en constante évolution. Il rythme une manière de vivre... et de construire. Il se raconte à travers ses maisons, ses bâtiments prestigieux, ses rues, ses places publiques et ses usines. Puisse ce survol historique permettre aux générations actuelles de mieux apprécier la qualité et la richesse de leur « p'tite patrie ».

Photos de la page couverture arrière :
40. Maison de la Côte-des-Neiges.
41. L'Oratoire Saint-Joseph et l'Université de Montréal.
42. Maison de rapport, chemin Frère André.
43. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Archives Notman, Musée McCord
1 2 3 6 14 21 33 39
Photothèque, Ville de Montréal
4 5 18 19 40
Paroisse Notre-Dame des Neiges
7
Archives Nationales du Québec
8 35
Normand Grégoire, photographe
9 10 11 15 16 17 20 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32
34 36 37 38 41 42 43
Bibliothèque Nationale du Québec
12 13

Le Plateau Mont-Royal coupé en morceaux

Nouvelle carte électorale fédérale

Carole-Marie Allard

OTTAWA — Les propositions de réforme de la carte électorale fédérale menacent l'identité du Plateau Mont-Royal à Montréal. Dans ses propositions qu'elle vient de rendre publiques, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales élimine la circonscription de Laurier pour répartir la population entre les quatre circonscriptions avoisinantes.

Tous les résidents entre St-Denis à l'est et d'Iberville à l'Ouest et au nord de l'avenue Mont-Royal se retrouveront dans Rosemont. Tous ceux au sud de Mont-Royal, entre St-Laurent et Masson, se retrouvent dans Laurier-St-Marie. Le reste est

recupéré par les circonscriptions d'Outremont et St-Henri-Westmount.

C'est le choc pour le député libéral actuel de Laurier, David Berger qui perd du coup sa circonscription: «Je ne l'accepte pas, je compte me battre jusqu'au bout, dit-il.»

«Je trouve carrément inacceptable que la commission démantèle un coin qui a son identité propre et qui compte plusieurs organisations oeuvrant pour le bien-être du Plateau». Le député se dit d'autant plus surpris que plusieurs organisations telles Les Ateliers d'éducation populaire, le groupe d'Intervention urbaine de Montréal, le CLSC St-Louis du Parc avaient tenté de sensibiliser

la commission à l'importance de ne pas morceler la circonscription. «J'étais certain que les arguments des organisations du plateau avaient impressionné la commission. Je ne comprends vraiment pas leurs motivations» ajoute le député de Laurier.

Le découpage n'est pas définitif surtout qu'il met dans l'embarras le premier ministre lui-même et le chef du parti libéral John Turner. Le premier ministre Brian Mulroney perd sa ville natale, Baie Comeau. Elle est retirée de la de Manicouagan pour être ajoutée au comté de Charlevoix. Quant au chef libéral John Turner l'élimination d'une circonscription voisine de Vancouver-Quadra risque de lui amener une large proportion d'électeurs d'allégeance NPD.



Photo Robert Fréchet

Le Plateau Mont-Royal risque de ne plus exister comme entité électorale

Les deux députés libéraux du Plateau Mont-Royal protestent

OTTAWA — Le député de Saint-Jacques, Jacques Guilbault, n'a pas l'intention d'accrocher son chapeau de député même si sa circonscription disparaît selon la nouvelle carte électorale proposée.

«Le comté n'a pas disparu, c'est le territoire qui a été découpé. Je suis en politique sûrement pour deux ans et probablement pour plus longtemps» a-t-il déclaré *au Matin*. Saint-Jacques et Laurier sont les deux circonscriptions touchées par la nouvelle délimitation de la carte

électorale.

Jacques Guilbault représente la circonscription de Saint-Jacques depuis 1968. Etant donné que la majorité des électeurs de Saint-Jacques se retrouveront dans Laurier-Sainte-Marie, représentée par le député Jean-Claude Malépart, il pourrait y avoir une bataille

Prêt à se battre

«Moi, je reste dans Sainte-Marie, je suis prêt à me battre», explique le député Malépart. «Normalement je

n'ai pas d'adversaire. J'ai 3 000 membres et je travaille présentement pour en avoir 1 000 autres.»

Le député Malépart soupçonne les conservateurs d'avoir voulu semer la zizanie. «C'est vrai qu'il fallait éliminer deux circonscriptions dans l'île de Montréal mais ils auraient pu ramener Sainte-Marie et Hochelaga-Maisonneuve dans la même circonscription et conserver Laurier et Saint-Jacques. Ils ont choisi l'option conservatrice, éliminer deux comtés libéraux».

C.-M. A.

Le Plateau Mont-Royal est menacé par la spéculation

MADELEINE BERTHAULT

■ Sur les 103 000 personnes qui vivent sur le grand Plateau Mont-Royal, 34 600 dépendent des prestations gouvernementales. La population ethnique frise les 25 p. cent. Mais il n'y a que 29 000 logements locatifs, dont 8 000 appartiennent à des grandes sociétés immobilières. C'est donc dire que plus de 8 000 ménages sont directement menacés de perdre leur logement d'ici deux ans.

C'est ce qu'on a pu apprendre hier soir lors d'une grande assemblée publique qui a attiré plus de 300 personnes au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France. Les participants ont identifié clairement les problèmes qui rongent le Plateau Mont-Royal : spéculation qui entraîne la baisse de stock de logements à prix abordable ; exode forcé des locataires ; prix des loyers atteignant dans nombre de cas quelque 50 p. cent des revenus du ménage ; rareté des logements familiaux ; la crainte constante de

ne pouvoir continuer de vivre dans ce quartier, etc.

On a parlé de l'urgence d'agir. Les transactions immobilières s'y font tellement rapidement que les locataires n'ont pas le temps de se retourner... ni de trouver un autre logement. Où déménagent-ils lorsqu'ils y sont forcés par des évictions ou des hausses astronomiques ? Plus vers l'est, dit-on. Mais ils sont si nombreux à partir que la vie communautaire du Plateau change, que les petits commerces traditionnels disparaissent. Le quartier est en danger parce qu'il se transforme trop radicalement.

Il y a des maisons qui changent de propriétaires trois ou quatre fois dans la même année. Et il y a actuellement peu d'espoir pour les résidents de longue date du Plateau d'acquiescer eux-mêmes une maison. ne serait-ce qu'un logement en co-propriété. « Si vous ne gagnez pas au moins \$20 000 par an, oubliez le Plateau, même comme locataires », a souligné l'un des animateurs de la soirée. Il n'y a que 891 unités de logement en HLM dans ce quartier et 1615 ménages sont

sur la liste d'attente.

Les coopératives d'habitation sont aussi une source d'espoir. Mais elles manquent de ressources. Quant à Habitations communautaires vie urbaine, une société immobilière à but non lucratif qui acquiert des habitations pour les soustraire à la spéculation, elle manque de fonds pour acheter.

Dans l'assemblée d'hier, il y avait des gens âgés, d'autres d'âge moyen, mais des jeunes aussi. Des gens qui souvent ne savent pas où ils pourront se loger dans quelques mois, dans un an ou deux. Des gens dignes et souriants malgré tout car ils ont encore l'espoir. Et, les députés fédéraux et provinciaux, les conseillers municipaux, John Gardiner en tête (il est responsable du dossier logement pour l'administration du RCM), auront attisé cet espoir par leur présence.

« Feron-ils quelque chose pour le Plateau ? Le pourront-ils ? Pas chacun de leur côté, mais tous ensemble dans une action concertée entre les trois palliers de gouvernement ». C'est la conclusion qui se dégage.

M. Desrosiers, vous avez insulté tout un quartier

J'ai grandi, vécu, travaillé dans Hochelaga-Maisonneuve. Depuis deux ans, notre quartier fait face à de dures difficultés économiques: les travailleurs de Vickers (à qui le député Desrosiers avait promis de nombreux contrats pendant la dernière campagne électorale), ont vu leur nombre réduit à 4, cet hiver.

Les Chaussures Daoust ont licencié leur personnel, Bombardier réduit sa main-d'oeuvre de plus de moitié. Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Robert Perrault, déclarait il y a 3 semaines au cours d'un déjeuner du Comité de Revitalisation de l'Est (où le député Desrosiers était absent) que parmi les moyens pour ramener la confiance dans l'avenir du quartier, il y avait aussi une campagne de fierté, fierté d'être de l'est, fierté du travail honnête.

J'ai grandi dans le quartier: je ne me suis jamais battu. J'ai jamais eu besoin de mes poings pour conserver ma dignité pas plus, non plus, que des milliers d'hommes et de femmes qui sont nés ici.

Mon prédécesseur, M. Antonio Thomas, était un travailleur des Sucres

St-Laurent. Il a gagné ses galons, il ne s'est jamais battu non plus; M. Jean-Paul Deschatelets, un fils de Maisonneuve, ministre responsable d'Expo 67, ne s'est jamais battu non plus. MM. Raymond Eudes, Gérard Pelletier, nés dans le quartier, député d'Hochelaga au Parlement canadien, ne se sont jamais battus non plus. Aucun des représentants du quartier à Québec ou à l'Hôtel de Ville depuis 100 ans, ne s'est battu non plus. Mme Harrel ne se bat pas non plus.

Pourquoi insulter tout le monde, pourquoi les injures, les sacres, pourquoi donner du quartier l'image d'un ramassis de voyous.

Excusez-vous plutôt, M. Desrosiers, devant toute la population du quartier. En voulant réparer vos gaffes face à un journaliste, vous avez humilié tous les honnêtes travailleurs du quartier, toutes ces femmes qui s'efforcent d'éduquer leurs enfants en leur donnant l'exemple que l'honnêteté et la justice servent mieux les causes que les batailles de rue et les règlements de comptes.

Serge Joyal
Ex-Député
d'Hochelaga-
Maisonneuve

Pro-condos white paper contains evidence against

Some of the most interesting ammunition in the war of words against condominium conversion can be found in the Quebec government's own white paper which nevertheless claims that condo conversion, under the conditions proposed by the government, is desirable and necessary.

The white paper quotes a 1983 study of tenants evicted in Outremont and Plateau Mont-Royal under loopholes in the existing rental-board law (such as repossession by co-owners of buildings containing four units or less):

- The majority of tenants evicted from small buildings moved to the same type of building.

- On average, their new rent was 18 per cent higher than before.

- Almost half (46 per cent) had to move to smaller dwellings because they couldn't afford ones of equivalent size.

- One out of five was over 60 years of age.

- More than 35 per cent of tenants in these districts had incomes of less than \$14,000 (in 1981 dollars).

- 86 per cent of evicted tenants had lived in their dwellings for more than six years.

A poll conducted in the fall of 1986 in metropolitan Montreal and Quebec City showed that fewer than 20 per cent of tenant households were interested in buying their dwellings as condominiums (fewer than 7 per cent were very interested and 13 per cent were somewhat interested) while just over 28 per cent of tenant households were interested in condominium purchase of a dwelling other than the one they were living in.

The government claims that this poll and a 1985 survey with even more meagre results "confirm the interest shown by rental households in the condominium conversion of rental buildings."

Yet even these figures are largely based on wishful thinking. For example, in the 1985 poll, fewer than 4 per cent of rental households were very interested in buying their own dwellings. But nearly half of these "very interested" tenants had incomes of under \$20,000 a year.

The white paper also assumes that between 128,000 and 167,000 tenants, depending on the interest rate, could afford a \$65,000 condo with a 10 per cent down-payment and without spending more than 30 per cent of their income on housing.

TENANTS' FORUM

Arnold Bennett



But a study by the Association of Tenants Against Condominium Conversions — ATACC — contradicts this. ATACC figures say it would cost \$785 a month to operate a \$50,000 unrenovated condo, assuming a 5-year mortgage at 11 per cent interest over 20 years, \$1,246 a year in municipal taxes, \$500 in insurance, \$600 in condo-management fees, \$800 for heat and electricity and a very conservative reserve of \$800 a year for repairs.

These figures do not include one-shot expenses like notarial fees, real-estate transfer tax and appraisal.

Using the government's assumption that families can afford to spend 30 per cent of their income on housing (though many spend more), a \$785 a month outlay requires a gross family income of \$31,414 a year.

Since average condo prices in Montreal have soared past the \$100,000 mark, ATACC's \$785 estimate has turned into a pipe dream.

The government, which started out trumpeting condo conversion as the means for tenants to achieve home ownership, has begun to tout condos as an investment.

Absentee owners hold 25 per cent of the condo housing stock in the United States, while two-thirds of the more than 5 million condos in France are rented out to tenants.

Further, despite government subsidies and home-ownership programs, the proportion of tenants in Montreal declined by less than 3 per cent between 1971 and 1981 (from 80.8 per cent to 78 per cent of the population).

People should be asking:

- Who will really benefit from condo conversion?

- How many tenants could afford to buy if prices continue to rise?

• • •

There will be tenant information meetings today and every Saturday at 11 a.m. at 4335 Hampton Ave. The housing hotline at 488-0412 is open Monday to Friday from 9:30 a.m. to 1 p.m.